



MINISTÈRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

ARRÊTÉ N° 5253 / MFT/DGRH du 13 JUIN 2024

portant date d'ouverture et organisation matérielle de la promotion interne, par voie de nomination prévue par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2024

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,
DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

NOR :
DRH24506002AM

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 818 PR du 3 juin 2024 relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle ;
- Vu la loi du pays n° 2023-35 du 8 décembre 2023 portant dispositions diverses en matière de promotion interne ;
- Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 67 CM du 24 janvier 2024 fixant les modalités de mise en œuvre de la promotion interne par voie de nomination prévu par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 625 CM du 13 mai 2024 portant autorisation d'ouverture au titre de l'année 2024 de la promotion interne, par voie de nomination prévue par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française,

ARRÊTE

Article 1er. - Est organisée une promotion interne, par voie de nomination prévue par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2024.

Article 2. - Le nombre et la liste des postes à pourvoir figurent en annexe du présent arrêté.



Article 3. - Le calendrier des opérations de la présente promotion interne se décline comme suit :

- l'ouverture de la promotion interne : à compter du 18 juin 2024 ;
- la période de manifestation : du 18 juin 2024 au 3 juillet 2024 ;
- la période de constitution des dossiers : du 15 juillet 2024 au 13 septembre 2024 ;
- la publication des résultats d'admissibilité : à compter du 3 décembre 2024 ;
- la date de passation de l'épreuve d'admission : à compter du 13 décembre 2024 ;
- la publication des résultats d'admission : à compter du 7 février 2025.

Article 4. - Le centre d'examen est situé à Tahiti.

Article 5. - La directrice générale des ressources humaines p.i. est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

13 JUIN 2024

Pour la ministre
de la fonction publique,
de l'emploi, du travail,
de la modernisation
de l'administration,
du développement des archipels
et de la formation professionnelle,
et par délégation,
la directrice générale
des ressources humaines p.i.

Moerani LEHARTEL



- Liste des postes des ingénieurs mis à promotion interne -

N°	Entité (SA/EPA)	Code poste	Affectation géographique (île)	Domaine ou spécialité	Date d'affectation
1	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	2139	Tahiti, Pirae	Informatique – développement d'applications	à compter du 10/04/2025
2	Direction de l'agriculture (DAG)	1202	Raiatea, Uturoa	Urbanisme et aménagement du territoire	à compter du 02/06/2025
3	Direction de l'agriculture (DAG)	1086	Tahiti, Pirae	Urbanisme et aménagement du territoire	à compter du 10/04/2025
4	Direction des ressources marines (DRM)	6989	Tahiti, Papeete	Biologie marine – halieutique	à compter du 10/04/2025
5	Direction du système d'information (DSI)	2232	Tahiti, Papeete	Informatique – développement d'applications	à compter du 10/04/2025



MINISTÈRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

ARRÊTÉ N° 5253 / MFT/DGRH du

13 JUIN 2024

portant date d'ouverture et organisation matérielle de la promotion interne, par voie de nomination prévue par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2024

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL,
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION,
DU DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

NOR :
DRH24506002AM

Ampliations :

REG 1
DGRH 1

Lexpol :

PR-VP-MFT
SGG-DMRA-JOPF

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 818 PR du 3 juin 2024 relatif aux attributions de la ministre de la fonction publique, de l'emploi, du travail, de la modernisation de l'administration, du développement des archipels et de la formation professionnelle ;
- Vu la loi du pays n° 2023-35 du 8 décembre 2023 portant dispositions diverses en matière de promotion interne ;
- Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique du territoire de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 67 CM du 24 janvier 2024 fixant les modalités de mise en œuvre de la promotion interne par voie de nomination prévu par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 625 CM du 13 mai 2024 portant autorisation d'ouverture au titre de l'année 2024 de la promotion interne, par voie de nomination prévue par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française,

ARRÊTE

Article 1er. - Est organisée une promotion interne, par voie de nomination prévue par l'article 57 de la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2024.

Article 2. - Le nombre et la liste des postes à pourvoir figurent en annexe du présent arrêté.



Article 3. - Le calendrier des opérations de la présente promotion interne se décline comme suit :

- l'ouverture de la promotion interne : à compter du 18 juin 2024 ;
- la période de manifestation : du 18 juin 2024 au 3 juillet 2024 ;
- la période de constitution des dossiers : du 15 juillet 2024 au 13 septembre 2024 ;
- la publication des résultats d'admissibilité : à compter du 3 décembre 2024 ;
- la date de passation de l'épreuve d'admission : à compter du 13 décembre 2024 ;
- la publication des résultats d'admission : à compter du 7 février 2025.

Article 4. - Le centre d'examen est situé à Tahiti.

Article 5. - La directrice générale des ressources humaines p.i. est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

13 JUIN 2024

Pour la ministre
de la fonction publique,
de l'emploi, du travail,
de la modernisation
de l'administration,
du développement des archipels
et de la formation professionnelle,
et par délégation,
la directrice générale
des ressources humaines p.i.

Moerani LEHARTEL



Pour Ampliation,
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



B. TEMARII



5253

13 JUIN 2024

Annexe à l'arrêté n°/MFT/DGRH du

- Liste des postes des ingénieurs mis à promotion interne -

N°	Entité (SA/EPA)	Code poste	Affectation géographique (île)	Domaine ou spécialité	Date d'affectation
1	Centre hospitalier de la Polynésie française (CHPF)	2139	Tahiti, Pirae	Informatique – développement d'applications	à compter du 10/04/2025
2	Direction de l'agriculture (DAG)	1202	Raiatea, Uturoa	Urbanisme et aménagement du territoire	à compter du 02/06/2025
3	Direction de l'agriculture (DAG)	1086	Tahiti, Pirae	Urbanisme et aménagement du territoire	à compter du 10/04/2025
4	Direction des ressources marines (DRM)	6989	Tahiti, Papeete	Biologie marine – halieutique	à compter du 10/04/2025
5	Direction du système d'information (DSI)	2232	Tahiti, Papeete	Informatique – développement d'applications	à compter du 10/04/2025